LE PASS’SPORT : UN COUP DE POUCE POUR FACILITER L’ACCÈS DES ÉTUDIANTS AU SPORT

Le Pass’Sport revient pour la rentrée 2025 ! Cette aide financière de 70 € soutient les étudiants souhaitant pratiquer une activité sportive au sein d’un club ou d’une salle partenaire.

Du 1er septembre au 31 décembre 2025

L’objectif : vous permettre de pratiquer une activité physique sans vous ruiner.

Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez bénéficier du Pass'Sport si vous avez **moins de 28 ans** et que vous êtes :

- **boursier du CROUS** (y compris aide annuelle),
- ou **boursier d'une formation sanitaire ou sociale** (bourse attribuée avant le 15 octobre 2025).

Le Pass'Sport est aussi ouvert aux **16-30 ans bénéficiaires de l'AAH** (Allocation aux adultes handicapés).

Dates à retenir

- **Ouverture du dispositif :** du **1er septembre au 31 décembre 2025**
- **Envoi des codes :** à partir du **9 octobre**, jusqu'à la **mi-novembre**
- **Montant de l'aide 2025 : 70 €** (contre 50 € l'an passé)

Pourquoi c'est intéressant ?

Parce que le sport, c'est bien plus qu'une activité physique :
c'est un moyen de **décompresser, de rencontrer du monde, de booster votre énergie et votre confiance**.
Et avec le Pass'Sport, vous pouvez le faire **à petit prix**.

Comment ça marche ?

Retrouvez la liste des structures partenaires et toutes les infos pratiques sur **pass.sports.gouv.fr**

Une question ? Écrivez à **contact@pass-sport.beta.gouv.fr**

Des **webinaires hebdomadaires** (30 min) pour découvrir le dispositif et poser vos questions :

- tous les **mercredis et vendredis**, de **11h30 à 12h00**
- Lien du webinaire

» du **8 au 31 octobre 2025**

Le Pass’Sport, c’est **70 € offerts pour bouger plus, dépenser moins et prendre soin de soi**.
Ne passez pas à côté de ce coup de pouce pour une rentrée sportive et dynamique !

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

pass Sport

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité